



MUNICIPALITE  
1418 VUARRENS

Vuarrens, le .....

## Permis de fouille

**Lieu dit ou rue :**

### **Entrepreneur**

Nom  
Adresse  
Téléphone  
Personne responsable

### **Concerne**

### **Demandeur (nom)**

### **Début des travaux**

### **Fin des travaux**

### **Caractéristiques**

Traversée, longueur  
Longitudinale, longueur  
Largeur  
Profondeur  
Selon plan ci-joint

### **Remarques**

**Avis donné le** \_\_\_\_\_ **Visa de la Municipalité**

### **Réfection exécutée du**

**Entreprise** \_\_\_\_\_ **Visa**

Conditions spéciales, voir en page 2 du présent permis de fouille



MUNICIPALITE  
1418 VUARRENS

Vuarrens, le .....

### **Conditions spéciales**

Les matériaux inutilisables seront immédiatement évacués dans une décharge au choix de l'entrepreneur

1. Les remblayages seront effectués conformément aux normes en la matière, avec des matériaux sains
2. Une réfection provisoire de la fouille sera exécutée immédiatement, soit avec la pose d'un revêtement hydrocarboné à chaud ou d'un revêtement à base de béton maigre BN 150. L'entrepreneur doit prendre toutes les mesures pour prévenir les dégradations de la fouille exécutée.
3. L'entrepreneur est tenu de s'assurer auprès des autres services publics (Swisscom, Romande Energie, Cosvegaz, Télédistal SA) ou de la Municipalité de la position des canalisations existantes avant le début des travaux. Les éventuels sondages nécessaires ou exigés seront exécutés sans frais pour la commune.
4. L'entrepreneur assume la pleine et entière responsabilité de ses travaux (signalisation, remblayage, réfection, etc...)
5. Lors de la mise à jour de conduites ou autres canalisations, l'entreprise est tenue d'aviser immédiatement la Municipalité
6. La réfection définitive pourra intervenir dans un délai compris entre 6 et 12 mois à partir de la délivrance du présent permis de fouille. La fondation de la chaussée sera intégralement reconstituée selon les directives à demander auprès de la Municipalité. En principe, le revêtement provisoire sera raboté sur la largeur de la fouille + 15 cm de chaque côté et une nouvelle couche d'usure (tapis à chaud) sera mise en place selon les techniques usuelles (y compris mise en place d'un cordon bitumeux)